



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE CANTON DE VAUD

Octobre 2014 : le taux de chômage demeure stable à 4.7%

Alors que le taux de chômage au niveau national a augmenté de 0.1 point à la fin du mois d'octobre 2014, le canton de Vaud enregistre pour le troisième mois consécutif un taux de 4.7%.

Le nombre de chômeurs inscrits(1) dans le canton de Vaud enregistre une très faible augmentation (+12 personnes) et se fixe à 17'664 à fin octobre 2014 (+0.1%). En comparaison annuelle, le canton de Vaud recense 601 chômeurs de moins (-3.3% par rapport à fin octobre 2013).

Au cours du mois d'octobre 2014, les ORP vaudois ont inscrit 3451 nouveaux demandeurs d'emploi(2) et annulé 3153 dossiers.

Comme le mois dernier, la majorité des catégories de chômeurs voient leurs effectifs rester stable ou diminuer. Les plus fortes diminutions mensuelles sont observées chez les Suisses (-151 chômeurs), les moins de 20 ans (-108), les femmes (-98), les détenteurs de « CFC ou maturité fédérale » (-82) et les chômeurs inscrits depuis plus de 12 mois (-78).

Le nombre de places vacantes annoncées par les employeurs auprès des ORP vaudois s'élève à 1918, en légère baisse par rapport à fin septembre 2014 (-2.9%) mais en progression de 13.4% par rapport à fin octobre 2013.

Sur le plan régional, avec 0.1 point de moins que le mois précédent, les districts de Nyon (3.4%) et du Gros-de-Vaud (2.9%) affichent une baisse de leur taux de chômage, tandis que les districts de Lausanne (6.4%), de l'Ouest lausannois (5.8%) et d'Aigle (5.1%) présentent une hausse de 0.1 point. Les 5 autres districts conservent des taux de chômage inchangés.

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP en tant que chômeurs s'élève à 2324, en baisse de 12 personnes en un mois (-0.5%) et de 170

en un an (-6.8%).

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le Canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0.6 point et atteindrait 4.1%. En effet, le canton de Vaud est le seul à recenser les chômeurs en fin de droits : il rassemble à lui seul 82% de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.

NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur www.vd.ch/emploi

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 novembre 2014

DECS, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 – roger.piccand@vd.ch